



COMPTE RENDU DE L'ATELIER DES
27 et 28 septembre 2005
de Villeneuve-lès-Maguelone à Sète

Un groupe d'une trentaine de personnes, conduit par Paul Durand, maître de conférences à l'Université Paris 1, et Hugues Heurtefeux, chef du service connaissance et observation du littoral de l'Entente interdépartementale pour la Démoustication du littoral méditerranéen (EID Méditerranée), a visité le 27 septembre deux sites littoraux où des réalisations et projets récents montrent une approche nouvelle de la gestion de l'érosion du littoral.

Les participants se sont réunis le lendemain dans une salle prêtée par le SMNLR (1, qui Régy à Sète) pour une discussion sur les projets de réhabilitation d'un cordon dunaire à Villeneuve-lès-Maguelone et de recul stratégique d'une route très fréquentée sur le lido de l'étang de Thau.

**LE LIDO DE VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE ET LE SITE DES
ARESQUIERS**

Le site des Aresquiers (1^{er} arrêt) :

Après une présentation des enjeux et des contraintes par Hugues Heurtefeux, Jean-Claude Armand, délégué du Conservatoire du littoral pour le Languedoc-Roussillon, a exposé les motifs de l'achat du site des Aresquiers par le Conservatoire. La discussion a dans un premier temps abordé le cheminement des actions qui ont conduit à la destruction récente de deux restaurants de plage en limite occidentale du lido. Il s'est avéré que, dès l'acquisition du site par le Conservatoire du littoral, la volonté affirmée par les différents partenaires était de ne pas défendre ces bâtiments contre l'avancée de la mer : aucune action de protection n'a donc été entreprise. Ce n'est qu'après quelques années, quand la situation très exposée des deux établissements en a rendu l'exploitation dangereuse, que les procédures administratives ont pu être déclenchées pour permettre leur destruction. Plusieurs intervenants ont relevé que c'est là un mode d'action habituel : la volonté de ne pas défendre les infrastructures menacées par la mer conduit à ne rien entreprendre pour les protéger, et, les effets des phénomènes naturels aidant, vient le moment où la décision de leur déplacement ou de leur destruction peut être prise.

Le Lido de Villeneuve-Les-Maguelone (2^{ème} arrêt) :

Le contexte de recul généralisé et ancien du lido a été expliqué sur le terrain par Paul Durand et Martine Ambert

Philippe Carbonnel, chef de service au Conseil général de l'Hérault, a ensuite exposé les principales lignes du projet retenu de réhabilitation du cordon dunaire. S'il s'agit ici d'un secteur très peu anthropisé, les actions qui seront entreprises devront toutefois tenir compte de la présence sur le site d'un centre aéré et d'une exploitation aquacole.

Dans le premier secteur (du grau du Prévost à la cathédrale de Maguelone), il est question de remettre en état le cordon artificiel existant en haut de plage et de procéder à un rechargement massif en sable. Un scénario de recul stratégique des bassins piscicoles a été retenu dans le deuxième secteur (au droit de la cathédrale), accompagné de la construction d'un cordon dunaire en haut de plage.

Les participants se sont interrogés sur la position prévue du futur cordon dunaire artificiel, sur l'absence d'étude des transits éoliens à la base du bon fonctionnement des ganivelles, et sur le manque de précisions sur le rechargement en sable prévu (site de prélèvement du sable, impact de ce rechargement). Dans le secteur occidental, la migration vers l'arrière cordon dunaire que l'on prévoit d'édifier sera contrariée par la présence d'une voie carrossable. Il s'agit donc ici en fait d'édifier un système de stockage de sable destiné à amortir les effets de l'érosion marine

La question de la nécessité de prévenir l'ouverture de graus à l'occasion des tempêtes a ensuite été abordée. L'étude prévisionnelle de l'évolution du lido, réalisée par H. Heurtefeux et P. Durand, montre en effet que l'élévation attendue du niveau marin devrait conduire à un recul généralisé du lido et à l'ouverture de graus permanents. Il ne semble pas certain que des intrusions d'eaux salées dans l'étang du Prévost soient de nature à porter un préjudice important dans ces secteurs, en dehors des bassins piscicoles mais dont le déplacement est prévu.

Une certaine incertitude plane donc sur l'élaboration de ce projet ; le manque de données objectives en est la cause. Cependant, l'impatience des élus locaux apparaît tout à fait légitime, les propositions avancées depuis quinze ans n'ayant toujours pas permis de passer au stade des réalisations. Il convient toutefois de s'assurer que les choix qui seront faits ne conduiront pas à une situation irréversible.

LE LIDO DE L'ETANG DE THAU

Le site visité est beaucoup plus anthropisé que le précédent et les contraintes y sont par conséquent bien plus importantes.

Les enjeux sont ici de deux types : il s'agit d'une part de maintenir et de sécuriser un axe de communication très fréquenté entre les villes de Sète et Marseillan, et, d'autre part, d'offrir à la clientèle touristique une plage large et facilement accessible.

La réponse proposée est celle du recul stratégique des équipements menacés par l'érosion. Le projet a été présenté par Frédéric Autric, du Service maritime et de la navigation du Languedoc-Roussillon

(SMNLR). Il consiste à déplacer la route littorale contre la voie ferrée, à reconstituer un cordon dunaire et une plage de bonne dimension sur l'espace libéré, à organiser le stationnement et la fréquentation touristique.

Les participants se félicitent du caractère novateur et emblématique de la démarche : le phénomène naturel d'érosion est ici accepté et le projet tend à créer une zone pseudo naturelle de largeur suffisante pour que le recul inéluctable du trait de côte ne vienne pas hypothéquer les fonctions économiques du lido.

Pierre-Yves Valantin, chef de l'atelier du littoral et des étang au SMNLR, souligne que la solution adoptée représente un compromis entre la volonté de conserver des espaces de plages et de dunes attractifs du point de vue touristique et celle de garantir la sécurité d'un axe de communication essentiel pour les communes de Sète et de Marseillan.

Le débat s'est dans un premier temps orienté vers le phasage de l'opération. Le coût total du projet, estimé à plus de 50 millions d'Euros, conduit en effet à une réalisation par étapes. Il semble que les travaux devraient commencer par la partie orientale, en prolongement de l'aménagement du triangle de Villeroy, c'est-à-dire dans la partie la plus sensible car soumise à une érosion importante depuis de nombreuses années, et par conséquent la partie la plus difficile à traiter puisque ici l'espace disponible pour organiser le recul de la route est très étroit. Le risque d'échec serait en outre accru par une réalisation partielle du programme, en particulier si le rechargement massif en sable, associé à des ouvrages immergés, ne pouvait être effectué en même temps que le recul de la route. En effet, si la vitesse moyenne du recul du trait de côte dans ce secteur permet de penser que la nouvelle route ne devrait pas être atteinte par la mer avant une trentaine d'années, les reculs ponctuels de très grande ampleur constatés après des tempêtes récentes montrent que ce délai peut être réduit à quelques petites années si la protection par rechargement de l'avant côte n'est pas réalisée. La possibilité de commencer l'opération par la partie occidentale a donc été naturellement évoquée. La largeur de la plage, la présence de dunes en arrière d'elle et l'intensité limitée du recul prévisible dans ce secteur permettent en effet de considérer que les conditions nécessaires à la réussite du projet sont ici réunies.

La discussion a ensuite abordé la question de la longévité de l'opération. L'objectif d'une trentaine d'années apparaît en effet bien court pour une réalisation aussi coûteuse. L'absence de vision à long terme semble de nature à limiter le caractère emblématique de l'opération puisque le recul du trait de côte conduira sûrement à envisager, à terme, d'enlever les équipements, y-compris la voie de chemin de fer. Si ce projet représente une étape importante dans la prise en compte du phénomène d'érosion, il ne remet nullement en cause la présence d'équipements lourds dans un système en régression. Il a été regretté en particulier que des estimations prospectives de l'évolution du trait de côte n'ait pas été prises en compte dans la phase d'élaboration du projet et que l'information des décideurs sur le caractère inéluctable de cette régression et par conséquent sur la longévité limitée de l'aménagement prévu n'ait pas été organisée.

**LISTE DES PARTICIPANTS À L'ATELIER DES 27 ET 28 SEPTEMBRE 2005
DE VILLENEUVE-LES-MAGUELONE A SÈTE**

Membres de l'EUCC	
Nom	Organisme
AMBERT Martine	Université de Montpellier 3
AUBIE Sandrine	BRGM Aquitaine
BABILLOT Pascale	Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique (ONERC)
BALOUIN Yann	BRGM SGR/LRO
BATTIAU-QUENEY Yvonne	Université des Sciences et Technologie de Lille
BRUNEL Cédric	Cerège Université d'Aix-Marseille
CAROL Fabrice	Société Epace Pur
CLUS-AUBY Christine	
COURTAUD Jackie	EOL
DURAND Paul	Université de Paris 1
FAVENNEC Jean	ONF - Mission Littoral
GAUFRES Pierre	CETMEF
HEURTEFEUX Hugues	EID Méditerranée
LABORIE Vanessya	CETMEF
LAMBERT Adrien	Cerège Université d'Aix-Marseille 1
LAMBOLEY Gilbert	ASA d'Agon
LOBBEDEY Stéphane	Conseil général de l'Hérault
MALLET Cyrill	BRGM Aquitaine
MOULIS Didier	EID Méditerranée
PICHON Hervé	IGN International
PRAT Marie-Claire	Université de Bordeaux 3
PRAT Michel	DRE Aquitaine
RAKROUKI Hakim	Université de Montpellier 3
RICHARD Philippe	EID Méditerranée
ROBERT Bernard	Association Nationale des Elus du Littoral (ANEL)
SAMAT Olivier	Cerège Université d'Aix-Marseille
VASSAS Carolyne	Cerège Université d'Aix-Marseille

PERSONNALITÉS INVITÉES	
Monsieur Jean-Claude ARMAND	Délégué du Conservatoire du littoral pour le Languedoc-Roussillon
Monsieur Frédéric AUTRIC	Chef de service au SMNLR
Monsieur BOUISSON	Maire de Villeneuve-lès-Maguelone
Madame Eva Bourdat	Chargée de mission à la MIAL
Monsieur Philippe CARBONNEL	Chef de service au Conseil général de l'Hérault
Madame Pascale JOVE	Secrétaire générale de la MIAL
Monsieur Pierr-Yves VALANTIN	Chef de service à l'atelier des étangs du littoral du SMNLR
Monsieur VIOLS	Adjoint au Maire de Villeneuve-lès-Maguelone